



LYCÉE PROFESSIONNEL Marcel DASSAULT

3, rue Chateaubriand - CS 30310

33695 MÉRIGNAC CEDEX

Tél : 05.56.12.13.20 / Fax : 05.56.12.13.46

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

DOSSIER D'INSCRIPTION EN 1ERE BAC/BMA et TCAP

(sous réserve des résultats d'affectation)

Informations de rentrée

(à conserver par la famille)

Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez d'être affecté(e) au Lycée Professionnel Marcel DASSAULT à Mérignac pour la rentrée 2020.

Il vous appartient de rendre cette affectation définitive en procédant à votre inscription de la façon suivante :

1. Complétez le dossier d'inscription ci-joint,
2. Présentez—vous au Lycée avec le dossier complet, à l'une des dates suivantes :

Réception des dossiers

DATE	Matin	Après-midi
Lundi 22 juin 2020	de 8 h à 12 h 00	de 13 h à 18 h
Mardi 23 juin 2020	de 8 h à 12 h 00	de 13 h à 17 h
Mercredi 24 juin 2020	de 8 h à 12 h 00	de 13 h à 18 h

RAPPEL DU RÉGLEMENT INTERIEUR :

Tenue adaptée à un lieu d'enseignement professionnel

En conséquence, le port de pantalon déchiré, short, tongs, minijupe, casquette, bonnet, et capuche est interdit au sein de l'établissement. L'inscription au lycée vaut acceptation de ces règles.

RENTRÉE DES ÉLÈVES

T le CAP HO / 1^{ère} BAC PRO / 1^{ère} BMA HO

Mercredi 2 septembre 2020

De 08h15 à 10h05 : Accueil par le/la Professeur(e) principal(e).

Jeudi 3 septembre 2020

Emploi du temps habituel à compter du **Jeudi 3 septembre 2020**

<ul style="list-style-type: none">• <u>Section Sportive Scolaire</u> (football et arbitrage) La réunion de la Section Sportive Foot Masculin et du Pôle Espoir Féminin est prévue le :<ul style="list-style-type: none">• Mardi 1 septembre 2020 à 11h00 <u>pour les filles et les garçons</u> en salle polyvalente du Lycée DAGUIN	<ul style="list-style-type: none">• <u>Section Sportive Scolaire</u> (SAM et RUGBY) La réunion SAM et RUGBY est prévue le :<ul style="list-style-type: none">• Mardi 1 septembre 2020 à 17h30 <u>pour les filles et les garçons</u> en salle polyvalente du Lycée DAGUIN
--	---

ATTENTION

Toute absence non justifiée par un appel téléphonique ou un Fax/Mail avant 12 h le Jeudi 3 septembre 2020 pourra entraîner l'annulation de l'inscription.

Tél : 05 56 12 13 44/54 Fax : 05 56 12 13 46

Mail : vie-scolaire2.0331668j@ac-bordeaux.fr

INTERNAT

La demande d'admission à l'internat se fait sur place lors de l'inscription au lycée. Un dossier sera à compléter. **La capacité d'accueil de l'internat du lycée Fernand DAGUIN étant limitée**, les places seront attribuées en fonction de l'éloignement ou des difficultés de transport et **en priorité**:

- aux élèves **hors département** de sections « rares » : **Horlogerie**.
- aux **élèves hors CUB** de section sportive.

Les **nouveaux internes** seront accueillis le **Mardi 1 septembre 2020 à 9h00** à l'internat et devront **OBLIGATOIREMENT** être accompagnés par leurs parents.

L'accueil sera suivi d'une **réunion d'information à 10h00** en salle polyvalente au **lycée DAGUIN**. **Il n'est pas possible de déroger à cette rencontre sans remettre en cause l'inscription de l'élève.**

Trousseau obligatoire pour l'internat :

- 1 paire de draps,
- 1 taie de traversin (pour lit de 90 cm),
- couette,

Linge de toilette, chaussons et 2 cadenas.

PIÈCES A RETOURNER

- ✘ Fiche de renseignements.
- ✘ Photocopie **recto verso** de la pièce d'identité.
- ✘ Titre de séjour pour les élèves de nationalité étrangère (hors U.E).
- ✘ 4 photos supplémentaires avec nom et classe de l'élève au verso.
- ✘ Photocopie Attestation Secourisme (SST, PSC1, ou AFPS).
- ✘ Le coupon-réponse de la demi-pension.
- ✘ RIB pour les élèves boursiers.
- ✘ Fiche Infirmerie, vous devez y agraffer une photographie
- ✘ 2 questionnaires santé

(Pour tout problème médical, veuillez adresser un courrier sous pli cacheté à l'attention de Mme CHABRAT, infirmière) ou bien téléphoner au 05.56.12.13.52 ou au 06 27 58 85 27

- ✘ **N° de sécurité sociale de l'élève obligatoire en cas d'accident**
(Téléphoner au 3646 pour l'obtenir, ne pas fournir le N° des parents)
- ✘ Copie de la carte vitale de l'ayant droit ou attestation.
- ✘ Dans le cas d'un jugement de divorce, fournir les photocopies des actes précisant l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'enfant.
- ✘ 1 chèque de 10 € (cotisation facultative) à l'ordre de la Maison des Lycéens du L.P. Dassault Mérignac (nom et classe de l'élève au verso).

Toutes modifications en cours d'année devront être communiquées à l'établissement.

Attention : tout dossier incomplet sera refusé

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Année scolaire 2020/2021

Afin de réglementer l'accès à la cité scolaire, tous les élèves seront en possession d'une carte magnétique justifiant de leur qualité. Elle devra être présentée à tout contrôle effectué par les personnels de l'établissement.

I - LIVRES :

La liste est jointe au dossier d'inscription. Pour bénéficier de conditions intéressantes sur l'achat des livres, s'adresser à **la Fédération des Parents d'Elèves** qui proposent une bourse des livres.

Le bulletin d'adhésion et de commande « bourse des livres » doit être envoyé directement aux associations de parents d'élèves :

F.C.P.E.: 15 rue Gustave Flaubert 33700 MERIGNAC. (0556475847/dag.das@free.fr)

P.E.E.P.: 15 rue Gustave Flaubert — 33700 MERIGNAC (0778142355/ape-peep.daguin@gmail.com)

II - ASSURANCE:

Assurance Responsabilité Civile obligatoire.

Assurance Scolaire Individuelle : obligatoire pour toutes les activités en dehors de l'Etablissement. Les familles sont libres du choix de l'organisme assureur.

III - BOURSE NATIONALE:

Les élèves qui détiennent une notification d'octroi de bourses doivent obligatoirement apporter le coupon détachable avec le dossier d'inscription.

Concernant les transferts, les élèves boursiers doivent s'adresser à l'établissement d'origine. Les élèves désirant obtenir des renseignements sur les bourses peuvent se présenter au Secrétariat.

IV - FOURNITURES SCOLAIRES:

La liste sera précisée à la rentrée par les professeurs.

V - CERTIFICAT DE SCOLARITE

Le certificat de scolarité n'est établi qu'après la rentrée effective de l'élève en septembre.